



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1 888 673-1705
Télec. : 418 673-7205

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE
449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705
Télec. : 418 544-1081

AVIS PUBLIC

(Article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

Aux personnes intéressées par les projets de règlement numéro 26-528 modifiant le Règlement de zonage numéro 15-332 des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 septembre 2026 :

Projet de règlement 26-528 :

Le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le projet de règlement numéro 26-528. Ce projet de règlement, une fois en vigueur, modifiera le Règlement de zonage numéro 15-332 et le règlement sur les usages conditionnels 15-337 des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Le projet de règlement a pour but :

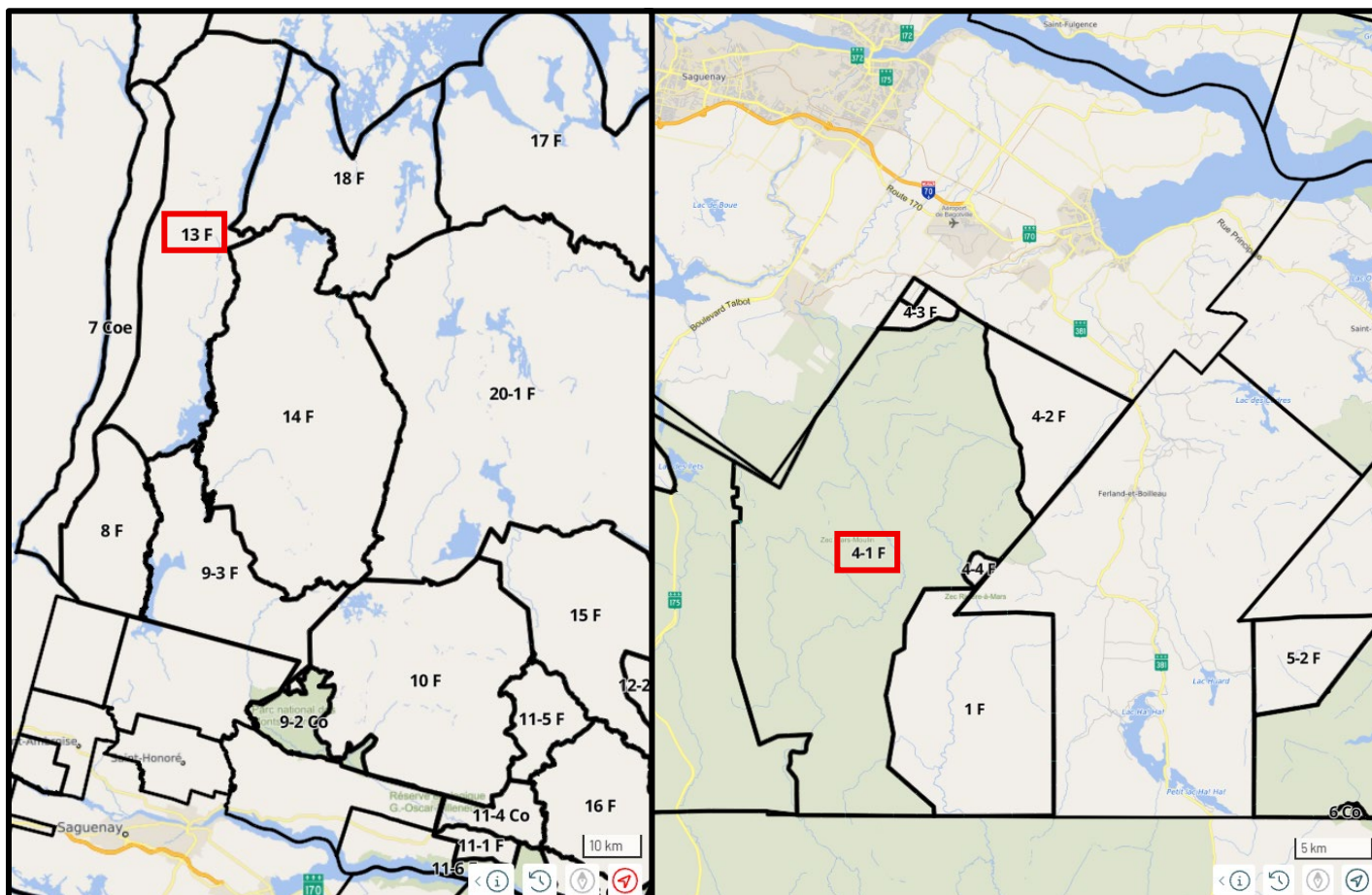
- De répondre à une demande afin d'ajouter un usage de site d'entreposage à la zone 13F.
- De permettre l'usage conditionnel de centre de service dans la zone 4-1-F.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 28 septembre 2026, à 17 h, au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay, situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré. Au cours de cette assemblée, le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay expliquera le projet de règlement ci-haut mentionné et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 26-528 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire au sens des articles 123 et 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Ce projet de règlement s'applique à la zone 13F et à la zone 4-1-F des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Localisation des zones 13 F dans le TNO Mont-Valin et de la Zone 4-1 F dans le TNO Lac-Ministuk



Une copie du projet de règlement mentionné ci-dessus peut être consultée au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay, situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré ou au point de service, situé au 449, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis. Il peut être consulté sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : https://mrc-fjord.qc.ca/app/uploads/2026/09/26-528_proj_regl_zo_13-F_UC_4-1-F.pdf.

Pour consulter le plan de zonage, cliquez [ici](#).

DONNÉ à Saint-Honoré, ce 21 septembre 2026.



Peggy Lemieux
Directrice générale et greffière-trésorière